

SEANCE DU 21 FEVRIER 2024

Nombre de membres afférents au CM :19

Nombres de membres en exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : **11**

Date de la convocation : **14 FEVRIER 2024**

Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le **23 FEVRIER 2024**

L'an deux mil vingt-quatre le **21 FEVRIER à 20 heures 30**, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Béatrice FONTAINE Maire des ORMES.

Présents :

Mesdames : BEAUMONT Elodie, FONTAINE Béatrice, ROUSSEL Karine, SAVOURIN Marie-France

Messieurs : BODIN Serge, BOIRY Valéry, BRUNEAU Jean-Marie, MAZELLE Philippe, ROUGET Vincent, SABOURIN Jacques, SERVANT Ludovic

Absents excusés CURIEN Véronique, GASSE Ombeline, OUVRARD Tiffany, PUGLIA Catherine, RIBOT Florent, ROULEAU Marc, VASLIN Aurélie, ZERBIB Délia

Pouvoirs :

A été élu Secrétaire : SABOURIN Jacques

Objet de la délibération :

2024/13

**CONVENTION OCCUPATION DU DOMAINE PRIVATIF- FIBRE
OPTIQUE- rue de la gare Section AC 369**

Madame le Maire rappelle au Conseil la délibération n°2023/29 relative à la signature de la convention d'occupation du domaine privé de la Commune établie par la Société NEXLOOP France sur la parcelle cadastrée AC n°369 pour le passage de la fibre optique.

Cette Société vient d'informer la Commune que leur Kbis a changé, que le modèle de convention utilisé n'est plus à jour et enfin que le calcul de la redevance est erroné. Le montant de la redevance annuelle est de 22.50 euros. La convention a donc été modifiée en conséquence.

Madame le Maire donne lecture de la convention à jour qui sera conclue pour une durée de 12 ans et pourra être prorogée au-delà.

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer la convention d'occupation privative du domaine public, telle que proposée avec la Société NEXLOOP France. Convention annexée à la présente délibération.

Pour extrait conforme
Aux Ormes le 22 février 2024
Béatrice FONTAINE
Maire